

**REGION DE MOPTI**  
-----  
**CERCLE DE MOPTI**

**REPUBLIQUE DU MALI**  
**Un Peuple – Un But – Une Foi**

**RAPPORT DE L'ATELIER DE RENFORCEMENT DES CAPACITES DES ELUS  
DU CERCLE DE MOPTI A L'ELABORATION DES PLANS DE SECURITE  
ALIMENTAIRE**

*Mopti les 14 et 15 août 2006*

L'an deux mil six et les 14 et 15 août, se sont tenus dans la salle de réunion du Projet PADEPECHE de Mopti, les travaux de l'atelier de formation sur le renforcement des capacités des élus du Cercle de Mopti à l'élaboration de plans de sécurité alimentaire.

L'atelier a été organisé par le Commissariat à la Sécurité Alimentaire (CSA) sur un financement du Projet de Mise en Œuvre des Initiatives de Sécurité Alimentaire au Mali (PROMISAM). Il a été animé par Monsieur Chérif Hamidou BA, Directeur Régional de la Planification, de la Statistique et de l'Informatique, de l'Aménagement du Territoire et de la Population de Mopti.

La première journée a commencé par l'allocution d'ouverture du Préfet du Cercle de Mopti, Monsieur Siraba Coulibaly. Dans son intervention, le Préfet, après avoir souhaité la bienvenue aux participants, a rappelé que le Gouvernement du Mali a fixé entre autres objectifs au Cadre Stratégique de la Lutte contre la Pauvreté (CSLP), la recherche d'une sécurité alimentaire durable, d'où l'élaboration et la mise en œuvre d'une Stratégie Nationale de Sécurité Alimentaire. Cette politique menée par le Commissariat à la Sécurité Alimentaire et appuyée par le Projet de Mise en Œuvre des Initiatives en Matière de Sécurité Alimentaire au Mali (PROMISAM), cadre bien avec la politique de décentralisation du Pays. Ainsi, cette session de formation vise à développer les capacités à la base pour l'élaboration et le suivi-évaluation des plans de sécurité alimentaire des communes.

Le Préfet finira par indiquer que la finalité de l'exercice consistera pour les élus à élaborer eux-mêmes leurs plans de sécurité alimentaire et à les mettre en œuvre.

Après une suspension, les travaux de l'atelier ont débuté par la mise en place d'un bureau composé comme suit :

- Président : Monsieur Bollé M. Baby, Sous-préfet Central de Mopti ;
- Vice-Président : Monsieur Moussa A. Cissé, Président du Conseil de Cercle de Mopti ;
- 1<sup>er</sup> rapporteur : M. Tassiré Sawadogo, Secrétaire Général de la commune de Sio
- 2<sup>e</sup> rapporteur : M. Adama A Maïga, Chef service local des Productions et Industries Animales de Mopti.

Monsieur Demba Samoura, 1<sup>er</sup> adjoint au Maire de Konnan a été désigné traducteur en langue nationale Fulfudé.

**Ont pris part aux travaux :**

↳ **niveau commune :**

- ♦ les sous- préfets ;
- ♦ les maires ou leurs représentants ;
- ♦ les secrétaires généraux des Communes ;
- ♦ les représentants des organisations de femmes et de jeunes ;

↳ **niveau cercle**

- ♦ le Préfet du Cercle ;
- ♦ le Président du Conseil de Cercle ;
- ♦ des représentants d'organisations socio- professionnelles ;
- ♦ des représentants de services techniques ;
- ♦ le responsable CCC ;
- ♦ des représentants d'ONG ou de Projet de développement
- ♦ des représentants de la presse privée

*(voir liste nominative en annexe).*

**1. Les communications**

**1.1. Présentation du Commissariat à la Sécurité Alimentaire et du PROMISAM**

Le Commissariat à la Sécurité Alimentaire (CSA), a pour mission entres autres de :

- préparer et mettre en œuvre des stratégies en matière de Sécurité Alimentaire en collaboration avec les ministères concernés ;
- prendre les mesures visant à assurer une pleine couverture alimentaire ;
- mener des opérations d'identification des zones sinistrées ;
- organiser les marchés ;
- rendre disponible l'information sur la situation alimentaire, entre autres.

Le CSA est rattaché à la Présidence de la République et est dirigé par une commissaire avec rang de ministre.

Le PROMISAM a été mis en place sur financement de l'USAID en 2004. Il appuie le CSA dans la mise en œuvre de la stratégie nationale de sécurité

alimentaire, notamment le renforcement des capacités de planification des acteurs de la décentralisation.

Le SAP et l'OMA sont des structures qui peuvent représenter au plan technique le CSA au niveau région et produisent des indicateurs permettant de connaître l'évolution en temps réel de la situation de la Sécurité Alimentaire.

Le facilitateur ajoutera qu'après la formation, chaque commune doit être en mesure d'élaborer son plan de Sécurité Alimentaire.

## 1.2. La présentation des concepts de sécurité alimentaire

Qu'es-ce qu'une sécurité alimentaire ?

Selon le PAM, "la sécurité alimentaire correspond à la capacité pour toute personne de posséder à tout moment un accès physique et économique aux besoins alimentaires de base".

Pour la Banque Mondiale, "la sécurité alimentaire est l'accès pour toute personne et à tout moment à une alimentation saine et suffisante pour mener une vie active en pleine santé".

La Sécurité Alimentaire comporte quatre piliers :

- 1. la disponibilité**
- 2. l'accès aux aliments,**
- 3. l'utilisation des aliments,**
- 4. la stabilité dans l'approvisionnement.**

Des questions ayant trait à la relation entre PDESC et PSA, au financement des PSA et à la méthodologie du SAP ont été posées. Les réponses données ont permis aux participants de comprendre davantage la notion de sécurité alimentaire et le rôle que les communes doivent jouer dans le processus d'élaboration et de mise en œuvre des PSA.

Au retour de la pause, le formateur a exposé le schéma simplifié d'élaboration d'un PSA qui comporte quatre phase à savoir :

1. la phase de diagnostic,
2. la phase de concertation,
3. la phase de planification/ programmation,
4. la phase de validation/restitution.

Avant cette communication, la démarche d'élaboration d'un Plan quelconque (cas du PDESC) a été présentée aux participants.

### 1.3. La Présentation de la situation de la Sécurité Alimentaire au Mali et dans le monde :

La présentation a porté sur des statistiques décrivant la situation de la sécurité alimentaire au Mali et dans le Monde. Il ressort que la situation reste préoccupante au Mali, en Afrique au sud du Sahara et même dans les pays développés. Ces chiffres justifient en partie la prise des mesures devant endiguer le phénomène.

La première journée a pris fin suite aux débats de cette présentation.

La 2<sup>e</sup> journée a commencé par la lecture et l'amendement du rapport de la première journée. Ensuite, le formateur avant de continuer son exposé sur le plan de sécurité alimentaire a fait un large rappel sur les points traités au cours de la première journée de l'atelier. Il a notamment insisté sur les 4 piliers de la sécurité alimentaire à savoir la Disponibilité, l'Accessibilité, l'Utilisation et la Stabilité.

### 1.4. La présentation de l'élaboration du PSA

Le canevas présenté est composé de 2 parties :

- une partie littéraire où il a demandé d'être clair, précis et concis pour que la commune en question puisse être connue à travers le document ;
- une 2<sup>e</sup> partie, où sont traités les outils et les mesures d'accompagnement

Les différents outils présentés sont :

- le Plan d'action ;
- l'évaluation du plan ;
- le plan de financement.

Dans le plan d'action, le formateur a insisté sur le fait qu'il faut traiter les contraintes domaine par domaine et formuler les objectifs en lien étroit avec celles-ci. Il a traité un exemple sur le faible rendement des cultures.

Parlant de l'évaluation du plan, le formateur a expliqué aux participants que dans ce tableau, les indicateurs indiquent les quantités et que les coûts sont exprimés en milliers de francs. Aussi, la dimension temps est prise en compte par la colonne de coût par an.

Le formateur a ensuite présenté le tableau sur le Plan de financement où il dira que le coût global du PSA est reparti entre la commune, l'Etat et les différents partenaires de la commune. Il ajouta que les activités et leurs coûts ne doivent pas varier d'un tableau à l'autre.

Les travaux de la journée ont continué par une étude de cas. La commune de Fatoma s'est déclarée volontaire pour présenter ce que peut être son PSA. Le maire, le Secrétaire Général et le représentant des jeunes ont animé la séance. Après l'exposé, des critiques ont été formulées ainsi que des suggestions. L'étude de cas a été riche en expériences et a permis aux participants de comprendre la démarche d'élaboration d'un plan de Sécurité Alimentaire.

## **2. Les Recommandations**

- a. l'atelier engage les communes à déposer leurs plans élaborés au niveau du Préfet au plus tard le 15 septembre 2006 ;
- b. l'atelier exhorte les services techniques à participer activement aux phases d'élaboration des PSA en dépit des effectifs insuffisants ;
- c. l'atelier demande aux organisateurs d'améliorer les conditions de prise en charge des participants pour les éditions futures.

## **3. La clôture**

Les travaux ont été clôturés par le Représentant du Préfet de Mopti, Monsieur Bollé M. Baby, sous-préfet Central de Mopti. Il a adressé ses remerciements et ses félicitations au Formateur pour la clarté des exposés, ce qui a permis à l'atelier d'atteindre ses objectifs. Les mêmes remerciements ont été adressés aux participants et au traducteur pour leur patience et leur persévérance tout au long des travaux. Le Représentant du Préfet a invité les communes à se mettre au travail dès leur retour pour que le Cercle de Mopti soit au rendez-vous des étapes futures du processus entamé sur l'ensemble du pays. Avant de lever la séance, il a souhaité à tous un bon retour parmi les siens.

***L'atelier***

**ATELIER DE FORMATION EN ELABORATION DE PLANS COMMUNAUX  
DE SECURITE ALIMENTAIRE DE MOPTI  
14 - 15 AOUT 2006**

**LISTE DES PARTICIPANTS**

<b>N°</b>	<b>Prénoms et Noms</b>	<b>Fonctions</b>	<b>Localités</b>
1.	Siraba COULIBALY	Préfet	Mopti
2.	Djebel O MAIGA	Chef S. Agriculture	Mopti
3.	Macki GUINDO	Chef S.L.P	Mopti
4.	Kounnadi COULIBALY	Aminat. DLCA	Mopti
5.	Sana DICKO	Journaliste	Radio Saghan
6.	Amadou dit Modi KATILE	Maire	Koronbara
7.	Mamadi KEITA	DRPSIAP	Mopti
8.	Demba DIALLO	DRPSIAP	Mopti
9.	Chérif Hamidou BA	DRPSIAP	Mopti
10.	Molobaly KONE	Rep Maire Mopti	Mairie Mopti
11.	Boureïa TRAORE	Syndicat	Mopti
12.	Hamadoun TRAORE	CCC Mopti	Mopti
13.	Hama G. DICKO	Conseil commune	Soye
14.	Amadou B DICKO	Maire commune	Soye
15.	Mahamane SOGOBA	Reporteur	Mopti
16.	Spèro ADAMA	Aminateur	Mopti
17.	Abdourahmane A MAIGA	Sous-Préfet	Soufouroulaye
18.	Hamma MADJOU	Sous-Préfet	Fatoma
19.	Bollé M. Baby	Sous-Préfet	Mopti
20.	Seydou M. TRAORE	Sous-Préfet	Ouro-Modi
21.	Ibrahim ONGOIBA	Sous-Préfet	Konna
22.	Sidiki KONE	Sous-Préfet	Ouroubé-Doudé
23.	Moussa COULIBALY	1 <sup>er</sup> Adjt Maire Sio	Soufouroulaye
24.	Aliou TOURE	2 <sup>e</sup> -« - Sio	Soufouroulaye
25.	Abdoukarim TIMBINE	SEGAT	Korombana
26.	Mme Aïssa TRAORE	Femme Rurale	Korombana
27.	Mme Djeneba KAMIA	Femme rurale Gerante	Konna
28.	Amadou FOFANA	Jeune rural	Konna
29.	Hamadoun CISSE	Ségal	Ouro-Modi
30.	Mme Fatalmoudou K. MAIGA	Conseillère	Fatoma
31.	Zoumana DICKO	Ségal	Fatoma
32.	Sambourou BARRY	Segal	Bassiro
33.	Mme Molado CISSE	Association féminine	Bassiro
34.	Apho SANKARE	Jeunesse	Bassiro
35.	Modibo K CISSE	Segal	Konna
36.	Mahamadou GUINDO	Segal	Borondougou
37.	Brahama GAMBI		
38.	Koutoubou TRAORE	Maire	Koubaye
39.	Kaoudo DIALL	Jeune Rural	Koubaye

40.	Mme Kadidia NABO	Femme Rurale	Koubaye
41.	Soma DOUMBIA	Segal	Koubaye
42.	Hamed TIMBO	Maire	Borondougou
43.	Mamadou TIMBO	Rep jeunesse	Borondougou
44.	Besse B. TRAORE	Conseiller	Salsalbe
45.	Abdouramane CISSE	Regisseur	Dialloubé
46.	Amadou DJOUM	Segal	Kounari
47.	Soumaïla SANGARE	Segal	Soye
48.	Oumarou MASSINANKE	Segal	Socoura
49.	Mme Aïssata TIMBO	Rep Ass Femmes	Borondougou
50.	Oumarou MAIGA	Rep jeunesse	Fatoma
51.	Amadou A. MAIGA	Maire	Kounari
52.	Mme Fatoumata KAMIAN	Trésorière	Kounari
53.	Djowro TRAORE	MAIRE	Salsalbe
54.	Yoro SAWADOGO	Segal	Salsalbe
55.	Mohamed Alfoki Ag Mohamed	Représentant jeune	Salsalbe
56.	Amadou Hamadoun BAH	Maire	Ouroubé-Doudé
57.	Dramane TRAORE	Coordinat. ONG	Mopti-Sévaré
58.	Lehadi SYLLA	Comeroa	Mopti
59.	Djadje MAYENTA	Pdt Pêcheurs	Mopti
60.	Bocari CISSE	Maire	Bassiro
61.	Adama A. MAIGA	Chef SLPIA	Sévaré
62.	Alhousseini KEITA	Maire	Fatoma
63.	Hady MACINAKE	Jeune	Dialloubé
64.	Sambère Aly N'DJIM	Pdt. Eleveur	Mopti
65.	Hamadoun DJOUM	1er Adjoint Maire	Kounari
66.	Madiou KAYA	Jeunesse	Koronbana
67.	Mme Kadidia TRAORE	Femme Rurale	Ouroubé-Doudé
68.	Mme Adourou NIANGADO	Femme Rurale	Socoura
69.	Elei SAYE	Reparateur	Sévaré
70.	Badié COULIBALY	S/Préfet	Korombana
71.	Allaye A. CISSE	1er Adjoint	Ouro-Modi
72.	Bareïma MACINANKE	Jeunes	Ouro-Modi
73.	Williams Mahamane	Radio Guintan	Mopti
74.	Moussa A CISSE	Pdt CC	Mopti
75.	Arsiké TRAORE	Jeune Rural	Dialloubé
76.	Alou Touré	Jeune	Salsabé
77.	Djidoma DIARRA	Commune	Salsalbé
78.	Hamadoun traoré	Conseiller	Mopti

78 formés (9 femmes, 69 hommes)